

Madame la ministre,

Nous, étudiants de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Rennes, réunis en assemblée générale le 20 mars 2009, avons décidé de vous faire part de notre inquiétude vis à vis du rapport de l'AERES. Nous souhaitons l'équivalence du DNSEP au grade de master 2 et non un diplôme de master, de ce fait, nous refusons les conditions imposées par le rapport de l'AERES.

Ce rapport n'est compatible en aucun point avec les enseignements prodigués par les écoles d'art. En effet, celui-ci est basé essentiellement sur la création artistique c'est pourquoi, un système de notation objectif différenciant la théorie et la pratique est impossible, notre démarche se construisant au travers d'une recherche personnelle et autonome en constante évolution basée sur nos enseignements théoriques et pratiques durant nos 5 années d'études.

Ainsi, la rédaction d'un mémoire en 5^{ème} année traitant d'un sujet n'incluant aucunement notre travail plastique nécessiterait de s'y consacrer entièrement, or, nous avons besoin de ce temps pour la finalisation de nos recherches et créations artistiques.

De plus, nous profitons actuellement d'un suivi pédagogique tout au long de notre cursus de la part des enseignants et intervenants extérieurs spécialisés. C'est pourquoi nous sommes contre un nouveau mode de recrutement qui imposerait des qualifications universitaires (enseignants docteurs pour la théorie) ou une renommée nationale ou internationale (pour la pratique) ce qui n'impliquerait pas forcément une pédagogie de qualité.

Nous refusons ce rapport n'ayant pour but qu'un alignement sur un système universitaire visant à l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur. Par conséquent nous appelons au retrait de ce rapport, au soutien des luttes sociales étudiantes et à une coordination étudiante des écoles d'arts.

Les étudiants de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Rennes.